

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

76510 Saint-Nicolas-
d'Aliermont

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTEE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



**RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES**

 sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

 sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



**INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



NUCLÉAIRE

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Saint-nicolas-d'aliermont

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.
- Par ruissellement et coulée de boue
L'inondation par ruissellement se produit lorsque les eaux de pluie ne peuvent pas ou plus s'infiltrer dans le sol. En ville, ces eaux de pluies peuvent saturer rapidement les réseaux d'évacuation et emprunter alors les rues en créant des courants dangereux. En milieu rural, le ruissellement peut se transformer en coulée de boue.
- Par remontées de nappes naturelles
En cas de précipitations de longue durée, le niveau de la nappe phréatique, excessivement chargée, peut remonter à la surface du sol, et inonder les zones alentours.



Informations détaillées :



PAPI : PAPI - Arques Scie

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI_2025_0005.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par remontées de nappes naturelles](#)

[Par submersion marine](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque d'inondation sur Saint-nicolas-d'aliermont



DDRM : **DDRM76**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Par ruissellement et coulée de boue

Par remontées de nappes naturelles

1 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

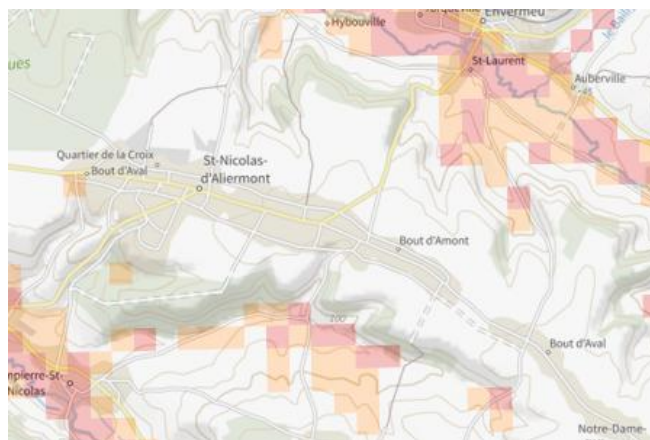
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999

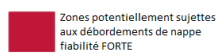
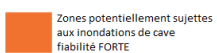
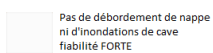
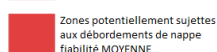
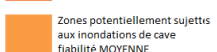
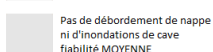
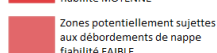
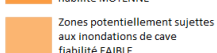
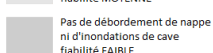
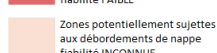
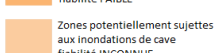
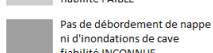
Risque de remontées de nappe sur Saint-nicolas-d'aliermont

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE



PAPI : PAPI - Arques Scie

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI_2025_0005.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par remontées de nappes naturelles](#)

[Par submersion marine](#)

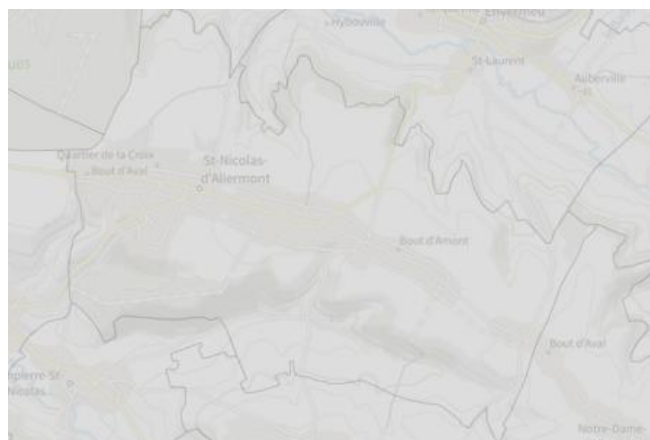
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque de séisme sur Saint-nicolas-d'aliermont

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Saint-nicolas-d'aliermont

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

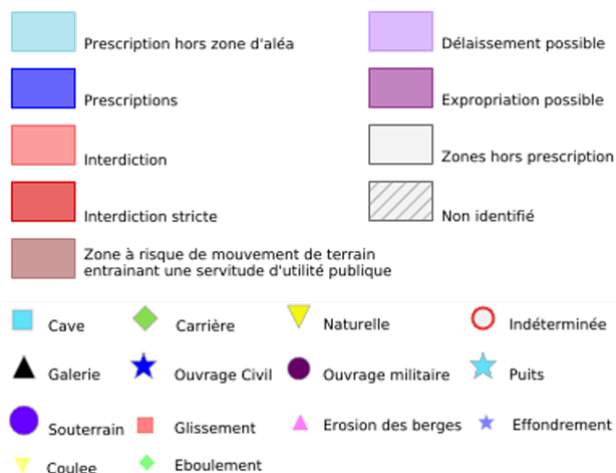
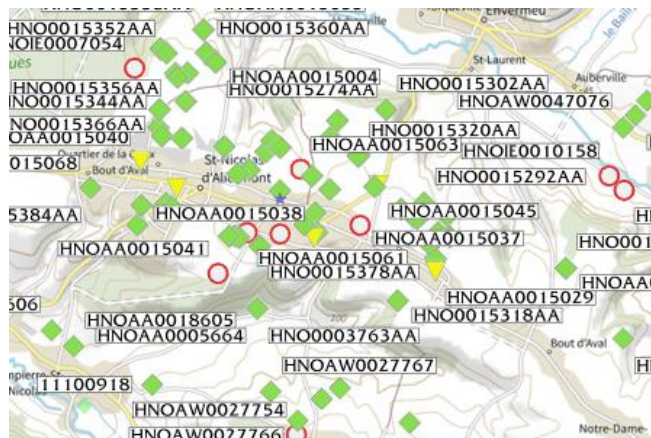
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



Informations détaillées :

DDRM : DDRM76

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Mouvement de terrain

Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)

Affaissements et effondrements d'origine naturelle (cavités souterraines)

Tassements différentiels

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Risque de mouvements de terrain sur Saint-nicolas-d'aliermont

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

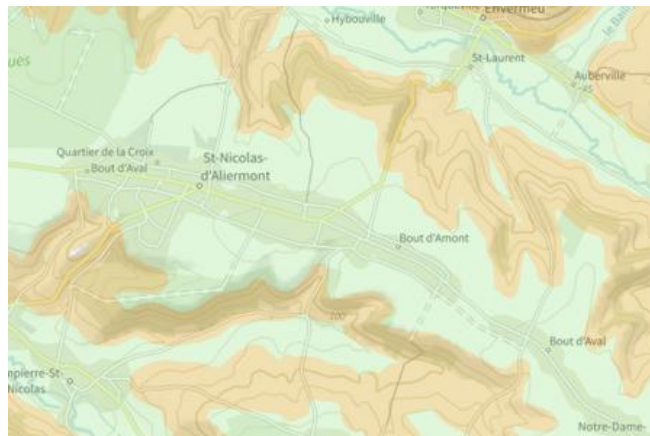
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Saint-nicolas-d'alermont

 Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Saint-nicolas-d'aliermont

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Saint-nicolas-d'aliermont

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune



Informations détaillées :

1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
METHAL Saint Nicolas d'Aliermont	Non Seveso

Risque d'accident nucléaire à proximité sur Saint-nicolas-d'aliermont

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations nucléaires de base (INB) sont des installations qui, de par leur nature ou en raison de la quantité ou de l'activité des substances radioactives qu'elles contiennent, sont soumises à des dispositions particulières en vue de protéger les personnes et l'environnement.



-  Centrale nucléaire de production d'électricité
-  Centrale nucléaire de production d'électricité avec risque iode
-  Gestion des déchets radioactifs
-  Gestion des déchets radioactifs avec risque iode
-  Cycle du combustible
-  Cycle du combustible avec risque iode
-  Activités de recherche
-  Activités de recherche avec risque iode
-  Installation en démantèlement
-  Installation en démantèlement avec risque iode
-  Autres activités industrielles

Informations détaillées :



Campagne iode 2024 et 2025 :

Cette mise à disposition concerne l'ensemble des personnes résidant ou travaillant dans la zone du PPI de l'installation nucléaire, sauf pour les centrales nucléaires EDF où la mise à disposition est limitée à 10km autour de celles-ci. Lien vers le site [santé.fr](https://www.santefr.fr).



DDRM : **DDRM76**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Nucléaire](#)

Le tableau ci-dessous répertorie les installations nucléaires de base à proximité
1 installation(s) nucléaire(s) à proximité

Risque d'accident nucléaire à proximité sur Saint-nicolas-d'alhiermont

Nom de l'installation	Commune	Exploitant	Risque Iode
Centrale nucléaire de Penly	PETIT-CAUX	EDF	Oui

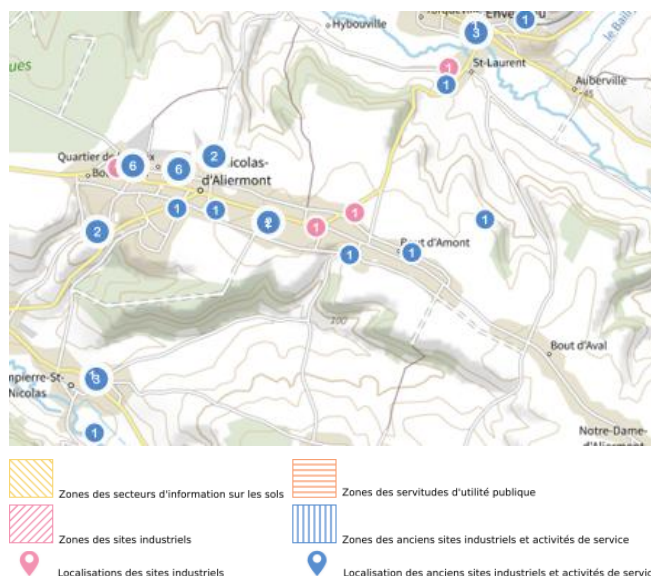
Risque de pollution des sols sur Saint-nicolas-d'aliermont

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 2 servitude(s) d'utilité publique sur la commune
Les servitudes d'utilité publique sont des limitations administratives au droit de propriété et d'usage du sol. Elles entraînent soit des mesures conservatoires et de protection, soit des interdictions, soit des règles particulières d'utilisation ou d'occupation du sol.
- 1 secteur(s) d'information(s) sur les sols sur la commune
L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 4 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 26 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient au moins un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.



SUP :

Votre commune contient au moins un sol pollué occasionnant des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

1 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
11103583	Effondrement / Affaissement	Pâturage des Vacillots

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

117 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
HNO0003763AA	carrière	Les Demagnes
HNO0015268AA	carrière	Indice CETE 76624-001, Plaine du Chemin d'Envermeu
HNO0015270AA	carrière	Indice CETE 76624-002, Val aux Cailloux
HNO0015272AA	carrière	Indice CETE 76624-003, Plaine du Chemin d'Envermeu
HNO0015274AA	carrière	Indice CETE 76624-004, Plaine des Vacillots
HNO0015276AA	carrière	Indice CETE 76624-005, Plaine du Chemin d'Envermeu
HNO0015278AA	carrière	Indice CETE 76624-006, Plaine du Chemin d'Envermeu
HNO0015280AA	carrière	Indice CETE 76624-007, Les Forières de Haut
HNO0015288AA	carrière	Indice CETE 76624-011, L'Epine Chevalier
HNO0015290AA	carrière	Indice CETE 76624-012, Plaine du Chemin d'Envermeu
HNO0015292AA	carrière	Indice CETE 76624-013, L'Epine Chevalier
HNO0015294AA	carrière	Indice CETE 76624-014, Plaine du Chemin d'Envermeu
HNO0015298AA	carrière	Indice CETE 76624-016, Plaine du Chemin d'Envermeu
HNO0015300AA	carrière	Indice CETE 76624-017, Les Barbaras
HNO0015302AA	carrière	Indice CETE 76624-018, Plaine du Chemin d'Envermeu
HNO0015304AA	carrière	Indice CETE 76624-019, L'Epine Chevalier
HNO0015308AA	carrière	Indice CETE 76624-021, Le Manoir
HNO0015310AA	carrière	Indice CETE 76624-023, L'Epine Chevalier
HNO0015312AA	carrière	Indice CETE 76624-024, Les Vingt Acres
HNO0015314AA	carrière	Indice CETE 76624-025, Les Vingt Acres
HNO0015316AA	carrière	Indice CETE 76624-026, Les Forières de Haut
HNO0015318AA	carrière	Indice CETE 76624-027, Les Forières d'en Haut
HNO0015320AA	carrière	Indice CETE 76624-028, Plaine du Chemin d'Envermeu
HNO0015324AA	carrière	Indice CETE 76624-031
HNO0015334AA	carrière	Indice CETE 76624-036
HNO0015336AA	carrière	Indice CETE 76624-037, Les Forières d'en Bas
HNO0015338AA	carrière	Indice CETE 76624-057
HNO0015340AA	carrière	Indice CETE 76624-058
HNO0015342AA	carrière	Indice CETE 76624-059
HNO0015344AA	carrière	Indice CETE 76624-061, Plaine du Chemin d'Arques
HNO0015346AA	carrière	Indice CETE 76624-062, Plaine du Chemin d'Arques
HNO0015348AA	carrière	Indice CETE 76624-063, Plaine du Chemin d'Arques
HNO0015350AA	carrière	Indice CETE 76624-064, Plaine du Chemin d'Arques
HNO0015352AA	carrière	Indice CETE 76624-065, Plaine des Vacillots
HNO0015354AA	carrière	Indice CETE 76624-066, Plaine des Vacillots
HNO0015356AA	carrière	Indice CETE 76624-067, Plaine des Vacillots
HNO0015358AA	carrière	Indice CETE 76624-068, Plaine des Vacillots
HNO0015360AA	carrière	Indice CETE 76624-071, Plaine des Vacillots
HNO0015362AA	carrière	Indice CETE 76624-072, Plaine des Vacillots

Identifiant	Type	Nom
HNO0015364AA	carrière	Indice CETE 76624-073, Plaine des Vacillots
HNO0015366AA	carrière	Indice CETE 76624-074, Plaine des Vacillots
HNO0015368AA	carrière	Indice CETE 76624-075, Les Forières de Haut
HNO0015370AA	carrière	Indice CETE 76624-076, Les Forières de Haut
HNO0015372AA	carrière	Indice CETE 76624-077, Les Forières de Haut
HNO0015374AA	carrière	Indice CETE 76624-079, Les Forières de Haut
HNO0015376AA	carrière	Indice CETE 76624-085, Les Barbaras
HNO0015378AA	carrière	Indice CETE 76624-088, Les Vingt Acres
HNO0015380AA	carrière	Indice CETE 76624-089, L'Epine Chevalier
HNO0015382AA	carrière	Indice CETE 76624-090, L'Epine Chevalier
HNO0015384AA	carrière	Indice CETE 76624-094
HNO0015386AA	carrière	Indice CETE 76624-095, Plaine de Douvrend
HNO0015395AA	carrière	Indice CETE 76624-099
HNO0015399AA	carrière	Marnière Rue de Croixmare
HNOAA0005664	carrière	Les Demagnes
HNOAA0015001	carrière	Indice CETE 76624-001, Plaine du Chemin d'Envermeu
HNOAA0015002	carrière	Indice CETE 76624-002, Val aux Cailloux
HNOAA0015003	carrière	Indice CETE 76624-003, Plaine du Chemin d'Envermeu
HNOAA0015004	carrière	Indice CETE 76624-004, Plaine des Vacillots
HNOAA0015005	carrière	Indice CETE 76624-005, Plaine du Chemin d'Envermeu
HNOAA0015006	carrière	Indice CETE 76624-006, Plaine du Chemin d'Envermeu
HNOAA0015007	carrière	Indice CETE 76624-007, Les Forières de Haut
HNOAA0015011	carrière	Indice CETE 76624-011, L'Epine Chevalier
HNOAA0015012	carrière	Indice CETE 76624-012, Plaine du Chemin d'Envermeu
HNOAA0015013	carrière	Indice CETE 76624-013, L'Epine Chevalier
HNOAA0015014	carrière	Indice CETE 76624-014, Plaine du Chemin d'Envermeu
HNOAA0015016	carrière	Indice CETE 76624-016, Plaine du Chemin d'Envermeu
HNOAA0015017	carrière	Indice CETE 76624-017, Les Barbaras
HNOAA0015018	carrière	Indice CETE 76624-018, Plaine du Chemin d'Envermeu
HNOAA0015019	carrière	Indice CETE 76624-019, L'Epine Chevalier
HNOAA0015021	carrière	Indice CETE 76624-021, Le Manoir
HNOAA0015022	carrière	Indice CETE 76624-023, L'Epine Chevalier
HNOAA0015023	carrière	Indice CETE 76624-024, Les Vingt Acres
HNOAA0015024	carrière	Indice CETE 76624-025, Les Vingt Acres
HNOAA0015025	carrière	Indice CETE 76624-026, Les Forières de Haut
HNOAA0015026	carrière	Indice CETE 76624-027, Les Forières d'en Haut
HNOAA0015027	carrière	Indice CETE 76624-028, Plaine du Chemin d'Envermeu
HNOAA0015029	naturelle	Indice CETE 76624-030, Rue Taillancourt
HNOAA0015030	carrière	Indice CETE 76624-031
HNOAA0015035	carrière	Indice CETE 76624-036
HNOAA0015036	carrière	Indice CETE 76624-037, Les Forières d'en Bas
HNOAA0015037	indéterminé	Indice CETE 76624-038, L'Epine Chevalier
HNOAA0015038	naturelle	Indice CETE 76624-039, Rue Hennion
HNOAA0015039	indéterminé	Indice CETE 76624-040
HNOAA0015040	naturelle	Indice CETE 76624-041

Identifiant	Type	Nom
HNOAA0015041	indéterminé	Indice CETE 76624-053
HNOAA0015042	carrière	Indice CETE 76624-057
HNOAA0015043	carrière	Indice CETE 76624-058
HNOAA0015044	carrière	Indice CETE 76624-059
HNOAA0015045	naturelle	Indice CETE 76624-060, RD 149
HNOAA0015046	carrière	Indice CETE 76624-061, Plaine du Chemin d'Arques
HNOAA0015047	carrière	Indice CETE 76624-062, Plaine du Chemin d'Arques
HNOAA0015048	carrière	Indice CETE 76624-063, Plaine du Chemin d'Arques
HNOAA0015049	carrière	Indice CETE 76624-064, Plaine du Chemin d'Arques
HNOAA0015050	carrière	Indice CETE 76624-065, Plaine des Vacillots
HNOAA0015051	carrière	Indice CETE 76624-066, Plaine des Vacillots
HNOAA0015052	carrière	Indice CETE 76624-067, Plaine des Vacillots
HNOAA0015053	carrière	Indice CETE 76624-068, Plaine des Vacillots
HNOAA0015054	carrière	Indice CETE 76624-071, Plaine des Vacillots
HNOAA0015055	carrière	Indice CETE 76624-072, Plaine des Vacillots
HNOAA0015056	carrière	Indice CETE 76624-073, Plaine des Vacillots
HNOAA0015057	carrière	Indice CETE 76624-074, Plaine des Vacillots
HNOAA0015058	carrière	Indice CETE 76624-075, Les Forières de Haut
HNOAA0015059	carrière	Indice CETE 76624-076, Les Forières de Haut
HNOAA0015060	carrière	Indice CETE 76624-077, Les Forières de Haut
HNOAA0015061	indéterminé	Indice CETE 76624-078, Les Forières de Haut
HNOAA0015062	carrière	Indice CETE 76624-079, Les Forières de Haut
HNOAA0015063	indéterminé	Indice CETE 76624-082, Plaine du Chemin d'Envermeu
HNOAA0015064	carrière	Indice CETE 76624-085, Les Barbaras
HNOAA0015065	carrière	Indice CETE 76624-088, Les Vingt Acres
HNOAA0015066	carrière	Indice CETE 76624-089, L'Epine Chevalier
HNOAA0015067	carrière	Indice CETE 76624-090, L'Epine Chevalier
HNOAA0015068	carrière	Indice CETE 76624-094
HNOAA0015069	carrière	Indice CETE 76624-095, Plaine de Douvrend
HNOAA0015073	carrière	Indice CETE 76624-099
HNOAA0015075	carrière	Marnière Rue de Croixmare
HNOCS00010286	naturelle	
HNOIE0007054	indéterminé	76008-041

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

4 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000561501	Precision Components Industries (ex-G.F. GARÇONNET)	En cours
SSP000561601	ETABLISSEMENTS COUAILLET MAURANE ET QUESNEL	Clôturée
SSP000864501	ANCIENNE USINE BAYARD	Clôturée
SSP001071801	ATES	Clôturée

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

26 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4087338	REVEILS BAYARD	En arrêt	
SSP3865103	ANCIENNE USINE BAYARD	En arrêt	
SSP3865021		Indéterminé	
SSP3865020		Indéterminé	
SSP3864781		En arrêt	
SSP3864646		En arrêt	
SSP3864645		Indéterminé	
SSP3864510	atelier	Indéterminé	
SSP3863362	Garage du Bout d'Aval, station Total	En arrêt	
SSP3863361		Indéterminé	
SSP3863360	garage	Indéterminé	
SSP3863359		Indéterminé	
SSP3863358		En arrêt	
SSP3863357		En arrêt	
SSP3863356	Réveils Bayard	En arrêt	
SSP3863354		En arrêt	
SSP3863353		En arrêt	
SSP3863352		Indéterminé	
SSP3863351		En arrêt	
SSP3863350		En arrêt	
SSP3863349		En arrêt	
SSP3863348		Indéterminé	
SSP3863347		En arrêt	
SSP3863346		En arrêt	
SSP3863345		En arrêt	
SSP3863344		Indéterminé	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les **dispositifs de protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évittez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident nucléaire peut exposer la population et l'environnement à la radioactivité, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT NUCLÉAIRE ?

Si vous vivez à moins de 20 km d'une centrale nucléaire :

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par la préfecture et l'exploitant, elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **RETIREZ VOS COMPRIMÉS d'iode** dans les pharmacies partenaires sur présentation d'un justificatif de domicile
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** avec les objets et articles essentiels

En cas d'accident nucléaire, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres, coupez la ventilation
- **NE TOUCHEZ PAS AUX OBJETS** qui se trouvent à l'extérieur, notamment les véhicules
- **SI VOUS ÊTES DANS UN VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible. Un véhicule n'est pas une bonne protection
- **S'IL PLEUT**, laissez à l'extérieur tout ce qui aurait pu être mouillé par la pluie
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours
- **PRENEZ DE L'IODE**, uniquement sur instruction du préfet, et sauf contre-indication médicale. Si vous n'avez pas de comprimé d'iode au moment de l'accident, une distribution d'urgence est organisée dans les lieux collectifs définis par le préfet



Pendant toute la durée de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités
(sur la prise d'iode, notamment)



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles
pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile
que sur ordre des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr